

Fiche outil : Comment exprimer un ressenti de manière subjective ?

Dans la partie argumentative d'une critique littéraire, l'auteur doit formuler un **jugement personnel** sur l'œuvre en s'appuyant sur des **critères objectifs**. Il peut exprimer son ressenti de manière subjective, mais doit aussi formuler des arguments plus objectifs, à partir de l'analyse et de la contextualisation de l'œuvre.

NUANCER SON RESENTI SUR UNE ŒUVRE

Un sentiment face à une œuvre d'art est fondé sur des **goûts** et des **sentiments personnels**. L'auteur s'exprime à la **première personne** et utilise un lexique d'ordre **affectif**. Son argumentation fait surtout référence à sa personnalité.

Remplir les deux colonnes du tableau afin de formuler et d'analyser vos émotions de manière nuancée.

Voici quelques mots appartenant au **champ lexical des émotions** : *ravissement, hostilité, bouleversement, amusement, respect, étonnement, peine, effroi, ennui, horreur, indifférence, inquiétude, compassion, détachement, affolement, désolation, éblouissement, peur, empathie, espoir, apaisement, aversion, colère, haine, répulsion, dégoût, détachement, révolte, trouble, pitié, allégresse...*

RESSENTI POSITIF	RESSENTI NÉGATIF
<p>Quelles sont les principales émotions ressenties lors de la lecture ?</p>	
<p>Qu'est-ce qui a créé l'émotion ? Appuyez-vous sur les personnages, l'histoire, les procédés d'écriture, etc.</p>	
<p>Élargissement Reformulez vos ressentis en utilisant des synonymes, des gradations, des images, des comparaisons, etc.</p>	

FORMULER UN JUGEMENT ESTHÉTIQUE

Pour exprimer un jugement, il faut s'appuyer sur des **connaissances artistiques** (auteur, contexte, courant artistique, manière d'écrire, registre dominant...) et plutôt s'exprimer à la **troisième personne (« on »)**. On emploie un **lexique valorisant ou dévalorisant** : verbes (*apprécier, rejeter*), noms (*admiration, répulsion*), adverbes (*superbement, affreusement*), adjectifs qualificatifs (*formidable, honteux*). Les suffixes péjoratifs (*vantard, fadasse...*), les figures de style (métaphore, énumération...) et la ponctuation renvoient également à un jugement.

A. ÉMETTRE UN JUGEMENT ARGUMENTÉ SUR LE FOND ET SUR LA FORME DE L'ŒUVRE

Pour émettre un jugement argumenté sur une œuvre, il faut dépasser le ressenti personnel général et s'appuyer sur des **critères objectifs d'appréciation littéraire**. Ces critères portent sur la forme de l'ouvrage et sur le fond. On peut les illustrer par des exemples extraits de l'œuvre.

Sur le fond, on peut donner une opinion sur le(s) sujet(s) traité(s) par l'œuvre, les personnages et la pertinence de leur évolution dans le récit, la part de réalité du contexte dans lequel évoluent les personnages, les enjeux du sujet, les symboles présents dans l'œuvre...

Sur la forme, le style utilisé, on peut porter un jugement sur les choix de l'auteur concernant la structure de l'œuvre (linéaire, elliptique, alternance de portraits...), le genre (essai, roman épistolaire...) les registres (comique, épique, pathétique, dramatique, didactique...), le lexique employé, les niveaux de langue...

B. AMÉLIORER LA FORMULATION DE CE JUGEMENT EN UTILISANT DES PROCÉDÉS DE VALORISATION ET DE DÉVALORISATION

Il existe différents procédés de valorisation et de dévalorisation pouvant être employés dans une critique littéraire. On peut s'appuyer sur le lexique appréciatif (mélioratif ou péjoratif), des figures de style d'analogie ou d'exagération...

Le **lexique appréciatif** renvoie aux mots exprimant un jugement de valeur positif (**mélioratif**) ou négatif (**péjoratif**). Le vocabulaire mélioratif permet de valoriser ce qu'il désigne, alors que le vocabulaire péjoratif le discrédite, le dévalorise. Parmi les synonymes d'un mot, on peut trouver des mots neutres, mélioratifs ou péjoratifs.

Exemple : des couleurs *vives* (neutre); des couleurs *éclatantes* (mélioratif); des couleurs *criardes* (péjoratif).

Un **lexique mélioratif** : noms (*merveille, beauté...*), verbes (*briller, aimer, plaire, réussir...*), adjectifs qualificatifs (*célèbre, grandiose, cordial, sympathique, magnifique...*).

Certains préfixes et suffixes donnent une valeur méliorative aux radicaux auxquels ils s'ajoutent :

- le suffixe *-issime* (*richissime, élégantissime, célébrissime...*),
- les préfixes *archi-*, *extra-* (*extraordinaire, archimillionnaire...*).

Un **lexique péjoratif** : noms (*dégoût, déchéance...*), verbes (*détester, exaspérer, déplaire...*), adjectifs qualificatifs (*idiot, médiocre, malsain, méprisable, infect...*).

Certains suffixes permettent de construire des termes péjoratifs, les mots obtenus sont souvent d'un niveau de langue courant ou familier :

- des adjectifs en *-ard* (*criard, faiblard*); *-asse* (*tiédasse, fadasse*); *-âtre* (*bellâtre, verdâtre*);
- des noms en *-aille* (*ferraille, mangeaille*); *-ard* (*chauffard, flemmard*); *-asse* (*vinasse, filasse*); *-aud* (*lourdard*);
- des verbes en *-asser* (*rêvasser, traîner*); *-oter* (*siffloter, traficoter*); *-ailler* (*rimailler, criailler*).

Les **figures de l'éloquence** donnent de la force à l'argumentation et enrichissent l'écriture. Il peut être intéressant d'utiliser notamment des **comparaisons** et des **métaphores** pour faire des analogies, ou encore l'**hyperbole** pour exagérer certains éléments.

Exemple : « Esclarmonde, l'héroïne du livre *Du domaine des murmures* de Carole Martinez, apparaît comme la plus déterminée et la plus courageuses des femmes » (superlatif marquant une exagération = hyperbole).